



Charte éthique

CROSSJECT

Crossject s'est fixé l'objectif de sauver la vie des patients en situation d'urgence. Depuis sa création en 2001, notre Société grâce à chacun de ses salariés, n'a jamais cessé d'oser, de persévérer, d'innover pour accomplir sa mission : sauver des vies, simplement.

Il est temps désormais, alors que notre Société est cotée sur le marché euronext growth depuis 2014, et à l'approche de la commercialisation de ses premiers médicaments basés sur Zeneo®, de porter haut et fort les valeurs de notre Société qui doit respecter de nombreuses règles de toute nature et de se doter des moyens pour veiller à leur bonne mise en œuvre.

C'est pour cela que la Direction, après consultation des parties prenantes en interne, a décidé d'intégrer au règlement intérieur cette Charte Ethique, qui fixe également les comportements éthiques que chacun de nous doit constamment mettre en œuvre afin de faire vivre nos valeurs au quotidien.

Se comporter de manière éthique, notamment dans le respect de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, et se conformer à l'ensemble des règles qui gouvernent notre activité, doit être un objectif pour tous et chacun(e) d'entre nous.

C'est un objectif majeur pour Crossject, qui fait partie intégrante de chacune de nos valeurs, pour améliorer constamment la confiance de chacun dans notre Société :

- > **Les patients et leurs associations**
- > **Chacun de nous, salariés**
- > **Les professionnels de santé**
- > **Les clients, les fournisseurs, les partenaires et les concurrents**
- > **Les actionnaires et investisseurs**

***Alors, Osons,
Persévérons et
Innovons ensemble
en permanence !***

Je vous remercie et je sais compter sur vous pour promouvoir notre Charte Ethique, gage de notre croissance et de l'atteinte de notre mission : SAUVER, SIMPLEMENT.

Patrick Alexandre
Fondateur et Président du Directoire

SEPTEMBRE 2020

Les patients et leurs associations

Ce que nous faisons chaque jour, nous le faisons d'abord pour les patients en situation d'urgence.

Nous nous engageons à poursuivre une activité de recherche et développement de qualité, conformément et dans le respect des normes Bonnes Pratiques de Laboratoires et Bonnes Pratiques Cliniques. Dans ce cadre, nous veillons particulièrement au bien-être des animaux et imposons à nos partenaires prestataires de services le respect de ces exigences. Les résultats de nos essais cliniques de médicaments sont rendus publics et consultables en ligne conformément aux réglementations en vigueur.

Nous nous engageons à fabriquer des produits de qualité, conformément et dans le respect des normes Bonnes Pratiques de Fabrication, et imposons à nos fournisseurs le respect des exigences qui leurs sont applicables.

Nous nous engageons à poursuivre une activité de promotion, vente et distribution de nos produits conformément aux indications et conditions d'utilisation décrites dans le résumé des caractéristiques du produit approuvé par l'autorité compétente dans le pays concerné et aux règles applicables.

Nous nous engageons à communiquer aux patients ainsi qu'aux autorités de santé une information exacte, juste et non biaisée sur les performances, la fiabilité et la sécurité de nos produits dans le cadre de leurs indications approuvées.

Nous nous engageons à continuer le déploiement de notre démarche RSE en respectant les principes auxquels nous nous sommes engagés par la signature de la Charte Mondiale Responsible Care® éditée par The international council of chemical associations.

Chacun de nous, salariés

L'égalité de traitement des salariés et le respect réciproque sont et seront toujours les fondements de nos succès. Nous partageons les mêmes valeurs et la même mission.

Nous promovons une politique d'égalité des chances face à l'emploi et de recrutement basée sur la diversité et nous refusons à appliquer toute discrimination spécifique en raison notamment du sexe, de la couleur de peau, de la religion, de l'origine nationale, de l'âge ou du handicap physique ou mental.

Nous promovons le respect réciproque de chacun. Que nos interactions se fassent en personne, par écrit ou par voie électronique, nous les menons de façon professionnelle et respectueuse. Chacun de nous s'interdit de harceler quiconque, de quelle que manière que ce soit. Plus précisément, les comportements ou propos menaçants, violents, grossiers, les paroles ou gestes intimidants ou hostiles sont interdits. Il est rappelé que de tels comportements sont sanctionnés pénalement par la loi et ils ne seront pas tolérés.

Nous sommes soucieux de la santé, de la sécurité et du bien-être des employés et des personnes présentes dans nos locaux. Pour assurer un environnement de travail sécurisé tant dans les locaux de la Société ou sur tout site extérieur utilisé à des fins professionnelles, chacun est tenu de déclarer rapidement à sa hiérarchie les accidents, blessures ou maladies survenus à l'occasion du travail.

Nous nous efforçons de favoriser une politique d'épanouissement et d'amélioration continue des employés en soutenant l'accès à la formation et à la mobilité, en prônant un dialogue permanent sur leurs besoins et leurs motivations et en appliquant une politique de rémunération équitable et compétitive.

Nous respectons et protégeons avec diligence les informations personnelles de nos employés auxquelles nous avons accès. Nous ne collectons et utilisons les informations personnelles des employés

que si nous avons une raison légitime de le faire, dans le cadre de l'administration et de la gestion de l'emploi. Notre Charte Informatique prévoit les politiques mises en œuvre afin de promouvoir la protection des informations personnelles des employés dans le cadre de nos activités. En cas de question sur ce sujet, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données.

Nul ne doit s'exposer à des situations dans lesquelles il y a un conflit d'intérêts réel ou supposé entre ses fonctions au sein de la Société et sa situation personnelle ou financière. En cas de doute sur l'existence d'un conflit d'intérêts, veuillez demander conseil à votre hiérarchie ou au Responsable de la Conformité et de l'Éthique.

Nous nous interdisons tout acte de corruption envers quiconque.

Nous veillons à protéger l'intégrité de nos produits, de nos brevets et de nos marques contre la contrefaçon, l'altération, le vol ou le détournement. Chaque employé doit sans tarder signaler à sa hiérarchie la connaissance de tel événement.

Nous souhaitons avoir un dialogue social actif et constructif avec le CSE et les syndicats présent(s) dans l'entreprise où les différentes opinions puissent s'exprimer.

Chacun doit utiliser les informations confidentielles de la Société conformément aux objectifs poursuivis par la Société et avec vigilance, notamment sur les réseaux sociaux, pour éviter leur vol, dégradation, ou détournement par toute personne.



Les professionnels de santé

Les professionnels de santé sont notre point de contact essentiel avec les patients. Respectons-les en sollicitant leur intervention pour des besoins légitimes dans le respect du droit applicable.

Nous n'offrons pas d'avantages indus aux professionnels de santé.

Dès lors qu'elles sont nécessaires pour un besoin légitime scientifique, technique ou commercial, nous n'entretenons des relations avec les professionnels de santé et les organismes de santé que dans le strict respect des lois applicables et veillons à en assurer la transparence notamment en leur demandant de divulguer leur lien d'intérêt avec notre Société.

Nous rassemblons, consignons et déclarons les paiements et autres transferts de valeur faits aux professionnels de santé conformément aux dispositions légales, notamment la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011, dite Loi Bertrand.

Les clients, les fournisseurs, les partenaires et les concurrents

La qualité des relations avec nos clients, fournisseurs et partenaires est garante de notre croissance et de notre avenir. Les concurrents nous font progresser.

Nous nous efforçons d'interagir avec nos clients, fournisseurs et partenaires de bonne foi dans le respect d'une juste réciprocité et du droit applicable et des contrats qui nous lient.

Nous achetons nos biens et services uniquement en fonction de leur qualité, de leur sécurité, de leur prix et de la valeur qu'ils offrent dans le respect de la concurrence. Nous attendons de ceux avec qui nous travaillons qu'ils partagent notre engagement envers l'intégrité et la loyauté des affaires.

Nous soutenons un marché ouvert et concurrentiel, et nous nous opposons à nos concurrents uniquement en termes de fiabilité et de valeur de nos produits. Nous attendons de nos concurrents à notre égard les mêmes engagements que ceux visés à la présente Charte Ethique.

Nous respectons les lois relatives à la libre concurrence et aux pratiques commerciales. À ce titre, nous n'envisageons pas et nous ne passons pas (de manière écrite ou orale) d'entente illicite avec nos concurrents

susceptible d'affecter les prix, les coûts ou les conditions de vente, d'attribuer des marchés ou des clients, de restreindre abusivement les échanges commerciaux ou d'exclure des concurrents, des fournisseurs ou des clients du marché.

Nous respectons la propriété intellectuelle des tiers et de nos concurrents et protégeons et défendons notre propriété intellectuelle et nos informations confidentielles.

Nous respectons et protégeons avec diligence les informations personnelles auxquelles nous avons accès, quels que soient la source, le sujet, le propriétaire ou la finalité de ces données. Nous traitons ces données conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

Nous refusons de poursuivre toute relation d'affaires avec toute personne qui ne respecterait pas les principes essentiels de notre Charte Ethique notamment de lutte contre la corruption.

Les actionnaires et investisseurs

La qualité de notre conduite est, avec nos succès scientifiques et commerciaux, l'assurance d'un actionariat et d'investisseurs fiers d'être à nos côtés.

Nous nous engageons à porter à la connaissance de nos actionnaires et au public une information précise et fiable sur notre activité au moyen de la publication de nos comptes, rapports financiers, rapports annuels et autres documents requis par la loi.

Nous appliquons une gouvernance conforme au droit applicable.

Les membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et les salariés doivent s'interdire de procéder à toute action susceptible d'être qualifiée de « délit d'initié » sanctionnée pénalement par l'article L 465-1 du code monétaire et financier.

Le Directoire et le Conseil de Surveillance portent pour Crossject l'ambition d'une société innovante, attachée au respect de ses valeurs et principes éthiques.

Mise en œuvre de la charte éthique

Nous sommes tous responsables de la mise en œuvre des principes mentionnés dans cette Charte Éthique qui fait partie intégrante de notre règlement intérieur.

En cas de question, nous consultons nos supérieurs hiérarchiques ou d'autres responsables. Il est possible d'utiliser la procédure d'alerte dans les conditions indiquée ci-après.

Le Président, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, le service des Ressources Humaines et les responsables de notre Société sont tenus de promouvoir nos valeurs et une culture de conformité et de montrer l'exemple, prouvant leur engagement envers ces principes.

Ils doivent également indiquer clairement les politiques et autres documents portant sur les procédures qui affectent spécifiquement les activités qu'ils gèrent, et assurer que les employés sous leur

autorité reçoivent la formation dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches de façon efficace et appropriée. Ils doivent être disponibles pour répondre aux questions et prendre connaissance des violations potentielles qui sont déclarées. Si les responsables ont connaissance d'une violation potentielle d'une loi, d'une politique ou d'une procédure, ils doivent en informer le Responsable de la Conformité et de l'Éthique.

Tous les dirigeants et responsables de la Société doivent encourager un débat régulier sur ces principes, et promouvoir un environnement de travail où ils sont régulièrement pris en compte dans les décisions.

Procédure d'alerte

En application de cette procédure d'alerte, chacun est encouragé à signaler, de bonne foi, à son supérieur hiérarchique ou, si cela est délicat ou impossible, directement au Responsable de la Conformité et de l'Éthique, un éventuel manquement à la présente Charte Éthique.

Le supérieur hiérarchique saisit le Responsable de la Conformité et de l'Éthique. responsableconformiteethique@crossject.com

Ce faisant, vous serez invités (vous n'y serez pas obligés) à vous identifier. En vous identifiant, vous ne pourrez faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire.

Tout signalement effectué de mauvaise foi entraînera une mesure disciplinaire à l'encontre de son auteur.

Le Responsable de la Conformité et de l'Éthique a l'obligation de traiter votre alerte avec diligence, impartialité et en toute confidentialité dans le respect de la présomption d'innocence. Il pourra se faire

assister de toute personne de la Société ou extérieure à celle-ci qu'il estimerait nécessaire au regard de la nature de votre signalement.

Les employés peuvent toujours avoir accès aux informations qui les concernent et demander rectifications en cas d'erreur. La personne contre qui l'alerte a été lancée ne pourra pas obtenir de la Société l'identité de l'employé(e) qui a lancé le signalement.



